

**AVIS PUBLIC**

**CONSULTATION PUBLIQUE**

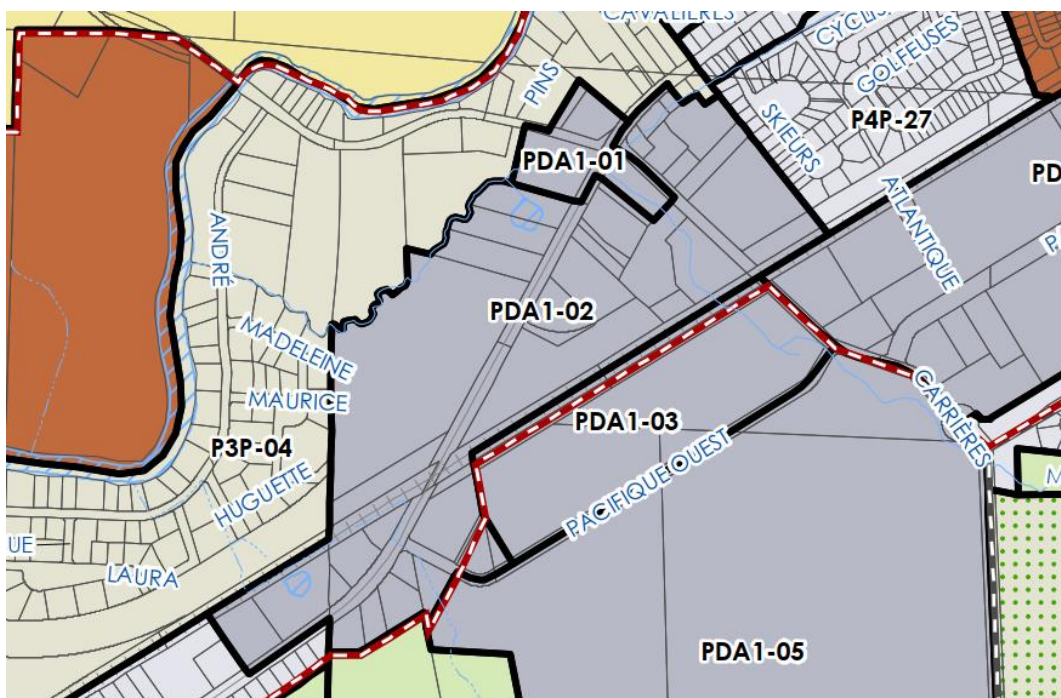
**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1037-29-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER L'USAGE CONDITIONNEL HABITATION MULTIFAMILIALE 4 À 6 LOGEMENTS DANS LA ZONE PDA1-02, RUE SHEFFORD**

**AVIS** est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 1er août 2022, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le projet de règlement numéro 1037-29-2022 tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le mardi **23 août 2022, à 19h00**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Le premier projet de règlement 1037-29-2022 vise à autoriser, sous certaines conditions, les habitations multifamiliales de 4 à 6 logements dans la zone PDA1-02, rue Shefford.



Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du Conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Le projet de règlement 1037-29-2022 est susceptible d'approbation référendaire.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi ou sur le site web de la ville sous cet avis public.

Donné à Bromont, ce 5<sup>e</sup> jour du mois d'août 2022.

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate